

Réunion de service de la Direction
Générale des Sports et Loisirs.-
=====

Mardi 13 Novembre 1984, une réunion de service regroupant les agents de la Direction Générale des Sports et Loisirs, s'est tenue dans les locaux du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif sous la présidence du Major BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Le Ministre s'est adressé à l'assistance en rappelant les missions du Département des Sports et Loisirs qui sont généralement la promotion du Sport et des Loisirs ainsi que la gestion du Ballet National en relation avec des principales missions. Il a parlé de certains dossiers qui sont en étude comme la loi-cadre sur les sports qui est déjà avancée ainsi que la loi sur les loisirs qui est en cours d'élaboration.

Parlant du fonctionnement même de la Direction Générale, le Ministre dit qu'il avait espéré un bon rendement des services du fait que des restructurations des services venaient d'être opérées en vue de corriger les lacunes et de combler les vides qui étaient supposés être à l'origine du mauvais rendement. Malheureusement, des insatisfactions sont ressenties. Le Ministre s'est plusieurs fois ^{plaint} / des improvisations dans des activités sportives et des retards dans le traitement du courrier. Il a donné les cas d'exemple des correspondances qu'on lui fait signer en fin de semaine pour une opération du week-end ou du début de la semaine suivante. Il est évident que les destinataires n'ont pas le temps de réagir. Il a déploré le fait que l'improvisation amène souvent les responsables à donner des réponses contradictoires parce qu'insuffisamment informés sur l'évolution des dossiers en cours. Par ailleurs, le Ministre n'a pas caché son inquiétude quand il voit les dossiers lui parvenir par des voies anormales sans passer par les hiérarchies établies. Il s'est demandé si l'on doit considérer cela comme signe d'incompétence ou blocages qu'on craint à certain échelon ou une simple ignorance des procédures. Des remèdes doivent ^{être} / rapidement apportés pour que les gens soient opérationnels dans leur travail. Le Ministre a évoqué une situation de malaise dans le service des Sports et il a ajouté qu'il est facile de trouver des solutions aux problèmes existants mais plus difficile quand on a à faire à des "hommes à problèmes".

Le Ministre a relevé certains problèmes qu'il a constatés ou qui lui ont été soumis :

S'agissant des problèmes posés par les personnes obligées de travailler durant les week-end notamment le fait qu'ils réclament des primes, le Ministre a définitivement écarté cette solution.

Il s'est référé aux décisions du Conseil du Gouvernement selon lesquelles, les agents ayant travaillé en dehors des jours ouvrables notamment durant les week-ends peuvent récupérer.

Il ne faudrait pas non plus que les bureaux soient vides parce que les agents sont en récupération ou que les hauts responsables se comportent en irresponsables. Il faudra s'organiser de façon à ce que les services continuent à fonctionner. Ce qui revient à programmer au niveau de la Direction Générale des Sports et Loisirs ces différentes récupérations. Le travail des week-ends doit être aussi réparti de telle sorte que ce ne soit pas les mêmes qui travaillent les week-ends. Il faut des tours de rôle.

En ce qui concerne les travaux d'entretien et la gestion du stade; le Ministre, après examen en réunion des cadres a affecté un agent directement responsable de l'entretien du Stade d'autant/^{plus} que cette personne n'était pas occupée à plein temps au Ministère. C'est ainsi que fut désigné RUKUNDO à cette tâche. Par après, des problèmes d'attributions ont surgi et ont créé un climat d'incompréhension entre MUSILIKARE, MYASIRO et RUKUNDO.

A ce sujet, il a été précisé que :

- Monsieur MUSILIKARE Jean Népomuscène est responsable des fonds du stade et se chargera de la vente des tickets et du versement des fonds sur un compte parallèle à celui du C.N.D.F. Il tiendra le registre des fonds perçus sur le stade. Concernant ce compte, le Directeur Général des Sports et Loisirs fera le nécessaire sans trahir la mesure provisoire prise par le C.N.D.F. concernant le dépôt des recettes du stade.
- Monsieur MYASIRO Antoine s'occupera uniquement des aménagements d'infrastructures sportives dans le pays.
- Monsieur RUKUNDO Damien, s'occupera uniquement de l'entretien du Stade. Propreté des sanitaires, coupe des herbes, nettoyage des gradins, des canalisations et tout/^{l'intérieur} ordre et propreté dans les vestiaires, gestion du matériel d'entretien.

Concernant les frais de mission à accorder aux personnes en déplacement de service, le Ministre a reconnu la nécessité d'un ordre de mission pour plusieurs raisons : justification de séjour à l'extérieur de KIGALI, pièce exigée par la sécurité sociale en cas d'accident etc...

Il a néanmoins soulevé le problème d'insuffisances des fonds pour les frais de mission, compte tenu de notre mission qui en grande partie se fait sur le terrain. Le Ministre a finalement admis que les frais de mission soient accordés aux agents qui ont encadré le stage d'entraîneurs de Basket-ball, de Volley-ball et de Handball organisé à KAVUMU du 8 au 23 Octobre 1984 en collaboration avec la Rhénanie-Palatinat.

Le Ministre a rappelé aussi le sens de ces frais de mission, il s'agit des indemnités de restauration et de logement. Il a déploré un esprit égoïste et mercantiliste de certains qui ^{ne} veulent pas considérer cet aspect. Etant donné que plusieurs opérations se mènent à KIVUMU et RUKARI où les agents sont logés et nourris et que d'autres participent aux missions exécutées dans le cadre de coopération et bénéficient de certains avantages, il faudrait qu'on ait une réglementation conforme et juste et tiennent compte du contexte de la mission et de la légalité. Par conséquent il a été décidé de créer une Commission dirigée par NKULIKIYINKA Jean Baptiste à qui se joindront le gestionnaire et 2 fonctionnaires de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif qu'ils se choisiront pour proposer une solution et même avec plusieurs variantes.

Problèmes spécifiques du Stade Régional de NYAMIRAMBO.

Le Stade n'a pas été réceptionné officiellement parce que la Commission d'inspection créée à cet effet a constaté des lacunes et des imperfections qui doivent être corrigées. L'Entrepreneur décline ses responsabilités en ce qui concerne les toilettes qu'il affirme avoir remis en bon état mais abimées au fur et à mesure de leur utilisation.

Les travaux urgents à faire

- réparer les toilettes c-à-dire remplacer le système existant par un autre plus simple et plus efficace.
- remettre une terre végétale sur le terrain de Foot-ball.
- acheter une centaine de chaises à installer dans la tribune centrale (déjà payées à 50%).

Il a finalement été convenu que pour hâter les travaux du stade, le Ministère accordera un délai d'une semaine aux deux entrepreneurs pour s'exécuter; faute de quoi le Ministère prendra ses dispositions pour effectuer les travaux et défalquera les dépenses sur la somme due aux Entrepreneurs. Le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie en sera informé.

Après l'examen sur ces problèmes où des conclusions furent dégagées de commun accord. Certains agents sont revenus sur le problème de malaise réel dans les services chargés des sports. Les motifs évoqués - les conflits d'attributions, des mésententes entre certains hauts responsables et un manque d'assiduité au travail de leur part d'où blocage de certains dossiers. L'accaparement des avantages par certains notamment les missions, des inimitiés de longues dates entre certains.

Le Ministre a encore dit que les problèmes trouvent des solutions mais il n'est pas de même pour les hommes à problèmes. Pour les attributions il ne devait pas y avoir des conflits. Pour ceux qui n'en ont pas dans l'Arrêté Présidentiel, il a été demandé aux Directeurs Généraux d'en donner et par écrit. "J'attends que le Directeur Général des Sports et Loisirs le fasse. Je dois en être informé avant pour les attributions définitives du personnel en dessous du grade de Chef de Bureau" a dit le Ministre.

Pour ce qui est du manque d'assiduité, des résententes le Ministre a promis de vérifier et si nécessaire faire des remarques aux intéressés. Pour les missions il faut l'équité et considérer la capacité compte tenu de la mission.

Le Ministre a exhorté les membres de la réunion à plus de compréhension et de collaboration, nous devons être de vrais militants du M.R.N.D. et cultiver un esprit de camaraderie.

La réunion s'est terminée à 12H45'.

Le Rapporteur :

KAREMERA Pierre.-
Kareméra

Le Président de la réunion :

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Major BEM
[Signature]

Diffusion :

- Monsieur le Directeur Général (Tous) *Sports et Loisirs*
- Monsieur le Directeur (Tous)
- Monsieur le Chef de Service
(DGSL) Tous